



Recensement de la population 2025



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.


C'est encore plus simple sur Internet !


Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du **16 janvier 2025**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.


C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

	L'ÉDITO DU MAIRE	PAGE 4
	LE MOT DES ADJOINTS	PAGE 6
	L'ÉTAT CIVIL	PAGE 8
	L'URBANISME EN 2024	PAGE 8
	AU CONSEIL MUNICIPAL	PAGE 9
	LES TRAVAUX	PAGE 11
	LA VOIRIE	PAGE 11
	LES AFFAIRES SOCIALES	PAGE 12
	LA CULTURE/LOISIRS ET LIEN ASSOCIATIF	PAGE 13
	LES ESPACES VERTS/ENVIRONNEMENT/DECHETS	PAGE 13
	LA SECURITE	PAGE 14
	LA COMMUNICATION	PAGE 15
	LE PERSONNEL COMMUNAL	PAGE 15
	LES INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES	PAGE 16
	EXPOSITION « OBJETS DÉTOURNÉS » PAR JACKY CHAGNOT	PAGE 18
	LA VIE DES ASSOCIATIONS	PAGE 20
	L'AGENDA 2025	PAGE 28
	LE BLOC NOTE	PAGE 29
	LES TARIFS COMMUNAUX	PAGE 30



Chers Nicolasiennes et Nicolasiens

En mon nom, au nom du conseil municipal et du personnel communal, nous vous adressons nos vœux de bonne et heureuse année 2025. Qu'ils soient de réussite personnelle et professionnelle, de santé pour tout votre entourage, et de bonheur à partager en famille et entre amis.

Vous remarquez quotidiennement que Saint-Nicolas-du-Tertre évolue et se modernise pour répondre aux besoins de chacun. Malgré le contexte financier difficile et les annonces de restrictions de l'état, de la région, du département et l'inflation que nous subissons, nous persistons à avancer et restons optimistes pour l'avenir de notre commune.

Après le déploiement de la fibre HD (toute la commune est éligible depuis la fin d'année), après la livraison des vestiaires multisports, après la réfection et la sécurisation de l'entrée de Bourg Ouest RD8a et de l'abribus, nous allons continuer à mettre en place des projets structurants pour la commune cette année, en fonction de nos priorités, de notre capacité d'auto-financement et des budgets déjà alloués :

- L'installation d'une nouvelle aire de jeux pour enfants près de l'étang,
- Travaux d'aménagement du terrain autour des halles, avec l'élagage qui devra être effectué au fil des ans,
- Demande de consultation d'un cabinet d'étude pour l'aménagement du cimetière
- Plusieurs voiries seront rénovées en fonction des engagements déjà pris.

Les subventions accordées en grande partie par le département pour couvrir les coûts des travaux importants en et hors agglomération sont actuellement suspendues.

Nous assurerons le suivi, la maintenance et les contrôles de nos bâtiments et équipements pour garantir leur bon état et leur fonctionnement.

Chaque année, la municipalité doit relever des défis de changement et d'investissement, tout en respectant notre engagement, celui de ne pas augmenter la fiscalité communale.

Nous vous informons également de la prochaine campagne de recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. Des informations supplémentaires sont disponibles à l'intérieur de ce bulletin.

De ces chiffres résulte la contribution de l'État au budget des communes. Le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) repose en grande partie sur la population totale des communes.

Nous vous remercions d'y répondre favorablement et de réserver un bon accueil à Marie-Pierre SAILLET qui procédera aux opérations de recensement.

Je souhaite également remercier chaleureusement les services municipaux, notamment Pascale, la secrétaire générale des Services, pour leur gestion efficace des problèmes quotidiens et leurs initiatives dans la réalisation de projets communaux.

Bienvenue à Marcel FERRIER, qui a été recruté sur un contrat de 16 heures par semaine depuis le mois de novembre, Marcel est là pour aider Harold CAVALON à entretenir les espaces verts et les services techniques.

Quant à nos associations, vous pourrez vous apercevoir qu'elles ont beaucoup d'idées pour vous faire partager leur passion et contribuer à l'animation de notre village. Il y a notamment l'initiative de l'Assaut du Tertre qui fait revivre depuis quelques mois le bar du bas.

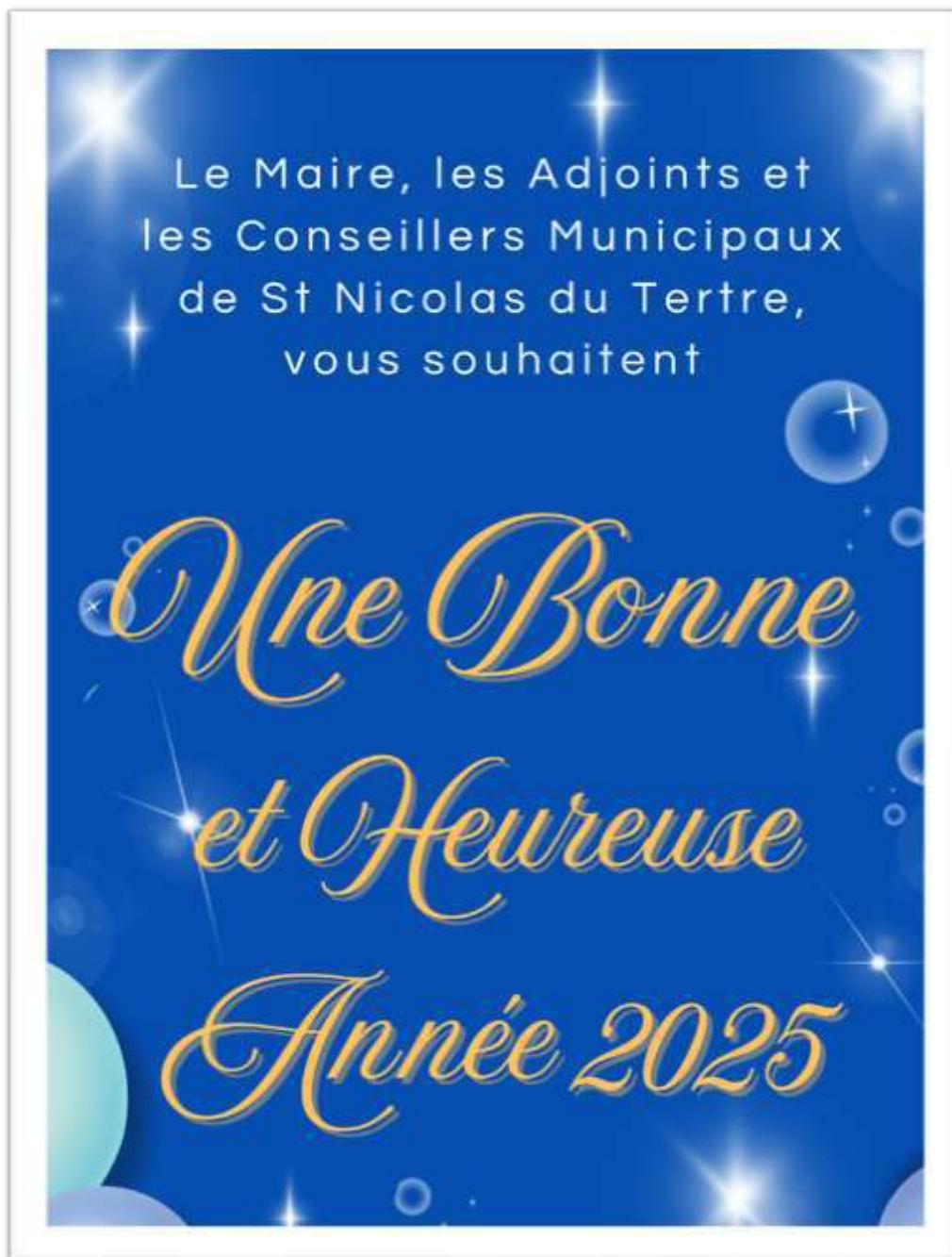
Nous vivons dans un monde en constante évolution ; les nouvelles technologies ont la capacité de rapprocher et de transmettre des informations aux citoyens. Je sais que beaucoup d'entre vous nous suivent sur nos supports d'informations, tout comme sur notre application « panneau pocket ». En ce début d'année 2025, je suis heureux de vous annoncer le relookage de notre site internet.

Je souhaite conclure par une note d'optimisme. Dans notre belle commune, je rencontre quotidiennement des habitants de toutes les générations dont les idées, les initiatives, le savoir-faire, le sens de l'innovation, la gentillesse et l'humour sont des sources d'inspiration pour moi. Cela me donne de la motivation et me rappelle chaque jour le sens de mon engagement en tant que maire.

Les associations locales, les bénévoles, les commerçants, les artisans, les entrepreneurs de toutes catégories, me motivent d'être là avec eux, pour eux, afin de continuer à améliorer notre cadre de vie.

Je vous adresse mes plus sincères remerciements, et avec l'équipe municipale, je vous souhaite de vivre une très belle année 2025.

**Votre maire,
Mickaël LE GOUÉ**



LE MOT DES ADJOINTS



En ce début d'année 2025, je viens vous présenter tous mes vœux de bonheur santé et prospérité tout au cours de cette année. Que celle-ci vous apporte toute la qualité de vie souhaitée ainsi qu'à vos proches, qu'elle réponde à vos attentes. Je souhaite également tous mes vœux à l'ensemble du personnel communal qui œuvre toute l'année pour répondre à vos attentes dans le domaine administratif et vous offrir un cadre de vie agréable.

L'importance de la vie associative de notre commune est due au dévouement d'un grand nombre de Nicolasiens. Je tiens à les remercier et à les encourager pour leur implication.

Notre école dans le cadre du RPI Saint-Nicolas/Tréal permet d'offrir un enseignement de qualité grâce aux personnels éducatifs et aux parents d'élèves par leur précieux investissement.

Tous les ans, de nouveaux arrivants intègrent notre commune. Je les remercie pour leur choix qu'ils n'hésitent pas à entrer dans la vie associative, où ils trouveront une ambiance chaleureuse. Je leur souhaite la bienvenue.

Les travaux de voirie 2024 ont principalement été marqués par l'aménagement du carrefour. Ce dossier assez lourd, a pris la place de travaux initialement prévus. Pour 2025, de nombreux travaux de voirie seraient à réaliser, cependant, nous devons sélectionner les plus urgents. En effet, le département nous a déjà signalé, la suspension de l'aide à l'entretien de la voirie communale, pour cause de restriction budgétaire.

Le dossier « Vestiaires » est maintenant terminé. Il reste à réaliser la plateforme pour nettoyage des chaussures à la sortie du terrain de football. Ce travail sera réalisé début janvier par les services de l'OBC.

La nouvelle carte communale est toujours en cours d'étude et devrait sortir cette année. Nous avons obtenu l'avis favorable de la commission départementale. Il reste encore l'enquête publique à réaliser.

La campagne de dératisation est toujours d'actualité. Les inscriptions sont à faire en mairie, jusqu'au 31 janvier. En effet, il faut au minimum 10 candidatures pour conserver le prix attractif des années précédentes.

Nous avons également à étudier le financement pour la réfection des ouvertures de l'Église. Il s'agit d'un montant conséquent, et les aides restent incertaines.

Tous les ans, des Nicolasiens demandent à exploiter un lot de bois de chauffage dans le bois de Grisan. Avec le concours de l'ONF, la municipalité a opté pour un règlement d'affouage. Trois référents ont été nommés, pour l'établissement de ce règlement, les demandeurs deviennent des affouagistes. L'affouage est la possibilité donnée par le Code forestier, de réserver une partie des bois de la forêt pour l'usage domestique des habitants de la commune. Les affouagistes deviennent responsables de l'abattage du lot qui leur est attribué.

Je tiens à formuler tous mes vœux de courage et de de volonté à toutes les forces vives de notre commune. Elles contribuent à améliorer l'équilibre sociétal, la stabilité et la valeur économique de Saint-Nicolas du Tertre. Sachez que toute l'équipe municipale est à votre écoute.

Bonne année 2025 à toutes et à tous, Vive Saint Nicolas !

Jean-Paul Dubois, 1^{er} adjoint





Et encore une année de passée... et pas la moindre : 2024 était une année municipale bien chargée pour les élus des commissions Affaires Sociales, Communication et Travaux.

Le 8 décembre dernier, les élues de la commission Affaires Sociales, qui organisent chaque année le traditionnel Repas des Aînés, avaient réservé une surprise à leurs convives. En effet, la salle polyvalente avait pris des airs de Guiguettes avec le groupe d'animation « La belle Équipe », et c'est dans une ambiance festive et chaleureuse que les invités ont partagé le repas préparé par le restaurant le Relais du Maquis de St Marcel,.

2024, c'est aussi l'aboutissement des principaux projets de ce mandat.

Le 2 juillet dernier se tenait l'ultime réunion de chantier des vestiaires Multisport, la fameuse réception de chantier. De nombreuses réserves ont été posées, celles-ci ont ensuite demandé un suivi sur le reste de l'année.

La fin d'année a été marquée par le chantier du carrefour. Ces travaux de voirie et de sécurisation dont l'objectif premier était la création d'un quai de bus, ont duré près d'un mois et demi, il reste encore quelques aménagements. Autre « chantier » communal, le site internet. Deux ans déjà que nous en parlons... et bien nous l'avons fait !

Le site Internet de la commune a été totalement reconstruit et repensé. Les élus de la Commission Communication l'ont souhaité plus épuré, plus dynamique, plus moderne et plus pratique...

Partez à sa découverte sur <https://saint-nicolas-du-tertre.fr>. Nous souhaitons que sa visite vous plaise !

L'année 2025 sera, elle aussi, riche en événements. A vos agendas : deux inaugurations au printemps le 7 mars et le 12 avril, les commémorations du 8 mai et 11 novembre et bien sûr le traditionnel Repas des Aînés le 7 décembre. Sans oublier, toutes les animations organisées par les associations nicolasiennes. Autant d'occasions de se rencontrer, d'échanger et de partager de bons moments.

Tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2025. Une année que je vous souhaite pleine de projets et tournée vers l'avenir.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. »

Antoine de St Exupéry.

Anita HEMERY, 2ème adjointe

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024. Je vous souhaite qu'elle vous permette de percevoir tous les petits bonheurs du quotidien, de partager des moments de joie avec ceux qui vous entourent.



L'année écoulée a été riche en événements avec de nombreuses animations, partir en livres, l'exposition sur les abeilles avec la participation de l'école maternelle, l'exposition sur les objets détournés de Jacky Chagnot, et la veillée contée chez Frédérique et Yves qui ont accueillis les participants et les conteurs avec beaucoup de gentillesse. Nous les remercions vivement.

Je tiens à saluer l'engagement et l'énergie de tous les bénévoles soit dans le domaine associatif en faisant vivre et fonctionner les associations soit en participant à l'embellissement de la commune en rénovant le four à pain du bourg, en nettoyant les chemins de randonnée, en installant les guirlandes de Noël...

Enfin, je remercie les bénévoles de la bibliothèque pour leur travail d'équipe qui a permis de faire fonctionner la bibliothèque et de mettre en place les animations.

Corinne BAYON, 3ème Adjointe





Ils se sont dit OUI

En 2024, deux mariages ont été célébrés,
tous nos vœux de bonheur accompagnent les mariés,
Adeline et Manuel Chauvel ainsi que Sandrine et Olivier Morice



Naissances



Nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2024 2 nouveau-nés, nous saluons avec joie ces naissances et félicitons les heureux parents.

Bienvenue * à :
Victoire, née le 24 septembre 2024

Ils nous ont quittés

En 2024, nous déplorons le décès de trois personnes* dans notre commune.
Nous présentons aux proches nos sincères condoléances.



L'URBANISME EN 2024

5 Permis de construire et 12 Déclarations préalables ont été accordés*.



Rappel : Avant d'engager des travaux de construction ou de rénovation, merci de vous renseigner en Mairie pour connaître les formalités administratives à effectuer ou sur le site internet communal, rubrique Urbanisme.

* En application de la loi RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) entrée en application en 2018 et renforcée en 2022, la municipalité communique ces informations après avoir obtenu le consentement des intéressés ou de leurs proches. Si des noms venaient à manquer c'est que les rédacteurs n'avaient pas connaissance des événements ou qu'ils n'en ont pas eu l'autorisation.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 24 septembre 2024.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 25 JUIN 2024.

Le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

Campagne de dératisation 2024/2025 : participation de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide l'aide financière d'un montant de 20€ par foyer, dans la limite de 20 foyers, pour la 4ème campagne de dératisation sur le territoire communal. L'aide sera versée au prestataire retenu par la commune et viendra en déduction de la facture à payer. Les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2024.

Cession d'un chemin d'exploitation.

Suite à la demande de la Sté DUBOIS Environnement, considérant qu'il n'existe qu'un seul requérant potentiel, le Conseil Municipal, par 9 voix Pour (Jean-Paul DUBOIS concerné par l'affaire, n'a pas participé à la délibération), valide la cession du chemin d'exploitation communal cadastré ZD91, d'une superficie de 1950 m² à ladite Sté DUBOIS Environnement au prix de 1,33€ TTC le m²; frais de bornage et d'acte notarié à charge de l'acquéreur.

Création de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

La loi du 13/08/2004 de modernisation de la sécurité civile offre la possibilité aux communes de créer une "Réserve Communale de Sécurité Civile", fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du Maire. La RCSC a vocation à agir dans le champ des compétences communales, en s'appuyant sur les solidarités locales; elle ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer une " Réserve Communale de Sécurité Civile ", chargée d'apporter son concours au Maire en matière d'information et de préparation de la population face aux risques, de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres, d'appui logistique et de rétablissement des activités. Un règlement intérieur en précisera les missions et l'organisation.

RCSC : adoption du règlement intérieur.

Suite à la création de la Réserve Communale de Sécurité Civile, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la mise en place de son Règlement Intérieur composé de 10 articles portant sur son objet, son organisation, ses missions, la charge financière, l'engagement, les droits et obligations, l'assurance et l'indemnisation des réservistes, ainsi que sur la procédure des possibles modifications futures et le règlement juridictionnel des éventuels litiges. Ce Règlement Intérieur entrera en vigueur dès sa réception en Préfecture au titre du contrôle de légalité.

Bois de Grisan : règlement d'affouage 2024/2025.

M. le Maire présente le règlement d'affouage pour la saison 2024/2025 que le Conseil Municipal valide.

- Parcelles : 4 B.5 (fin de coupe rase) / 7 B (ouverture de cloisonnements) / 8 A.2-5 (dépressage-nettoisement) -

L'exploitation du bois se réalise par les affouagistes inscrits, sous la responsabilité de 3 référents Forêt désignés par le Conseil Municipal; sont désignés pour 2024/2025, Jean-Paul DUBOIS, Jérôme DANION, Bernard TEXIER.

Le règlement définit le rôle de l'affouage, les bénéficiaires et leur responsabilité et les conditions d'exploitation.

Morbihan Energies - Conventions éclairage public - rénovation.

Le Conseil Municipal décide d'accepter les conventions avec Morbihan Energies pour des travaux de câblage rue du Moulin (estimation à 2.925€ TTC) et rue de l'Étang (estimation à 6.147€ TTC).

M. le Maire rappelle les horaires d'éclairage, matin 6h30 au lever du jour, soir de la tombée de la nuit jusqu'à 21h.

Budget principal : décision modificative n°2.

Le Conseil Municipal valide la décision modificative suivante : Budget Commune / Section Investissement

Dépenses chapitre C/231-30 - Travaux de voirie -10 000.00 €

Dépenses C/21538-73 - Eclairage public 10 000.00 €

Site Internet de la commune.

Le site de la Commune est devenu obsolète. La licence en cours sera supprimée par OBC au 01/01/2025.

Anita HEMERY présente des 2 offres reçues (Campagnol et Réseau des communes) en précisant que le devis de Campagnol bénéficie d'un tarif préférentiel du fait de l'adhésion de la commune à l'AMRF.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de Campagnol pour la somme de 220€ TTC par an.

Présentation des décisions du Maire et informations sur les dossiers suivis par les Adjoints.

À noter qu'une suspension de séance a permis de donner la parole au public présent au sujet des nuisances olfactives et sonores sur le territoire communal.



Conseil Municipal du 5 novembre 2025

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 24 SEPTEMBRE 2024.

Le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

Tarifs assainissement collectif : révision au 01/01/2025.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal fixe les tarifs du service assainissement collectif à compter du 01/01/2025 : abonnement : 65,18 € HT / redevance : 1,75 € HT/m³ / participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) : 1.800 € HT / contrôle système assainissement : 100 € HT/

Recensement de la population 2025 : rémunération de l'agent recenseur.

M. Le Maire informe que Mme SAILLET Marie-Pierre est recrutée en qualité d'agent recenseur pour effectuer les opérations de recensement de la population en 2025. Le Conseil Municipal vote les tarifs de rémunération : ½ journée de formation, 35€ net / feuille de logement complétée, 1,10€ / bulletin individuel complété, 1,65€ / forfait déplacement, 150€.

Vestiaires multisports : règlement intérieur.

Les vestiaires sont propriétés de la commune qui les met à disposition gratuitement auprès de l'association sportive de football. Ils peuvent à l'occasion de manifestations organisées par des associations communales autres que le foot, être mis à disposition sur autorisation du Maire et si les championnats de foot le permettent.

Le Conseil Municipal adopte le Règlement Intérieur pour l'utilisation des vestiaires multisports qui s'appliquera à l'ensemble des personnes fréquentant cette enceinte.

Stade municipal : convention portant sur l'utilisation.

Le Conseil Municipal adopte la convention d'utilisation du stade et des vestiaires présentée par M. le Maire. La convention précise notamment les mesures de sécurité et de propreté, ainsi que l'obligation à l'association utilisatrice de désigner un responsable chargé de l'exécution de ladite convention. Le nom de ce responsable, présent ou représenté au moment des activités devra figurer en annexe de la convention.

Rénovation ouvertures de l'église : demande de subvention.

M. Le Maire présente les devis de remplacement des ouvertures de l'église dont l'estimation chiffrée s'élève à 32.395,23 € HT, et le financement prévisionnel par une subvention départementale de 9.718 € HT (30%) et un autofinancement de 22.677,23 € HT.

Le Conseil Municipal décide d'engager l'opération présentée, valide le plan de financement, sollicite la subvention du Département au titre du dispositif de restauration et de valorisation du patrimoine, et sollicite une aide financière auprès du Diocèse du Morbihan.

Aménagement entrée Ouest D8A : emprunt.

Le Conseil Municipal, à la majorité (9 voix Pour - 1 abstention) décide de souscrire auprès du Crédit Agricole pour une durée de 10 ans, un emprunt d'un montant de 50 000 €, destiné à financer les travaux d'aménagement de l'entrée Bourg Ouest D8A, aux conditions suivantes :

Taux fixe, 3,34% / TAEG, 3,4025% / Echéances trimestrielles / Frais de dossier, 150 € / Coût global, 9.170,51 €

Agence postale communale : convention 2024-2033.

Le Conseil Municipal valide le renouvellement de la convention de partenariat pour la gestion de l'agence postale communale pour une durée de 9 années, du 2 décembre 2024 au 30 novembre 2033.

Budget principal : décision modificative n°3.

Le Conseil Municipal valide la décision modificative suivante : Budget Commune / Section Fonctionnement

Dépenses chapitre C/66111 - Intérêts d'emprunt -370,00 €

Dépenses C/681 - Créances douteuses 370.00 €

Présentation des décisions du Maire et informations sur les dossiers suivis par les Adjoints.

À noter qu'un lors du quart d'heure citoyen le public présent a pris la parole au sujet des dégâts constatés lors de la coupe de la société JAMET dans le Bois de Grisan.

Conseil Municipal du 3 décembre 2024

Quelques points de l'Ordre du Jour : Tarifs location des salles communales / Demande achat parcelle ZA 308 / Protection sociale complémentaire Prévoyance / Étude sur le transfert de compétence assainissement collectif.



L'inauguration des Vestiaires de foot à vocation Multisport

Les vestiaires de foot à vocation Multisport seront inaugurés, le samedi 12 avril, la population sera conviée à cette évènement, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



Pour rappel les anciens vestiaires dataient de 1983, le bâtiment étant devenu vétuste, la décision a été prise (il y a trois ans) de le rénover et de construire une extension pour former un nouveau complexe de vestiaires et douches. Ce bâtiment répond désormais aux normes en vigueur et apporte toutes les satisfactions à l'équipe de football USSNAT, mais aussi au club de vélo. En dehors des périodes d'utilisation par le club de foot, il peut être mis à la disposition de d'autres associations ou lors des manifestations locales. AH

Rénovation de l'éclairage

Suite aux vols de câbles dans la rue du Moulin et la rue de la Guette (neuf mâts vandalisés), lors de la séance du 24 septembre 2024, les membres du conseil municipal ont approuvé les conventions avec Morbihan Energie pour la rénovation de l'éclairage et les travaux de câblage. Le coût total des réparations est de 12 096 € TTC.

La commune recevra une subvention de Morbihan Energies de 30 % du montant H.T. de ces travaux.

Pour rappel depuis le 19 février les horaires d'éclairages publics sont les suivants :

Horaires matin : 06h30 à 08h30 (jusqu'au lever du jour)

Horaires soir : (de la tombée de la nuit) 17h30 à 21h00

En adoptant cette mesure, la commune peut économiser de l'argent et contribuer à la préservation de la faune et de la flore. MLG



Aménagement du carrefour "rue de Bas/route de Ruffiac/Les Patis"

Un peu plus de deux ans, voilà le temps qui a été nécessaire à la réalisation du projet d'aménagement du carrefour Route de Ruffiac / Les Patis / rue du tertre.



Initialement prévu pour l'installation d'un abribus sur une zone protégée pour l'arrêt des cars scolaires, ce projet a évolué vers un aménagement global du carrefour au vu des préconisations du Département et de la Région. Une demande très forte de sécurisation de ce lieu était aussi ressortie des réunions de quartier faites en 2023. L'étude de l'aménagement a été menée en concertation avec les riverains, les entreprises et les agriculteurs de la commune empruntant ce carrefour.

D'un coût global prévisionnel de 180 700,20 €, il est financé par des subventions à hauteur de 138 237 € (76,50% du projet) et par un emprunt de 50 000 €.

Cet aménagement et le choix de la municipalité de passer l'ensemble du bourg à 30km/h permettront, nous l'espérons, à nos enfants et à nos concitoyens de circuler plus en sécurité sur des axes très empruntés par des véhicules de fort tonnage.

L'inauguration se tiendra le 7 mars 2025.



Repas des Aînés

Le dimanche 8 décembre nous nous sommes retrouvés à la salle polyvalente pour notre repas en l'honneur de nos aînés.

Chacun des 89 convives était très heureux de se retrouver autour d'un délicieux repas préparé par Le Relais du Maquis de St Marcel, le service étant effectué dans une très bonne ambiance par les élus.

Une belle surprise attendait nos convives puisque l'animation était assurée par le duo du groupe « La Belle Equipe », sur le thème guinguette avec décorations et tenues marinière des conseillers municipaux. Les décorations florales qui agrémentaient les tables ont été confectionnées par l'association d'art floral.

Chacun a pu profiter de ce bon moment pour se retrouver et faire quelques pas de danse sur des airs entraînants.

Nous remercions également Mme Rozenn GUEGAN, conseillère départementale pour sa présence et Mr Paul MOLAC, député, pour sa participation et sa petite chanson.

Nous vous donnons rendez-vous le 7 décembre 2025 pour un nouveau repas.

NH



Distribution des colis 2023

Le jeudi 28 Novembre, nous avons fait une surprise à notre groupe de tricoteuses en leur apportant quelques friandises et des gâteaux afin de les remercier pour la distribution des colis de Noël aux aînés de 80 ans et plus ne pouvant pas participer au Repas.

Ce moment convivial fut très apprécié par chacune de nous. Nous avons profité de ce petit goûter pour les solliciter afin qu'elles renouvellent la distribution cette année, et très gentiment elles ont accepté. Un grand merci à toutes pour votre participation et votre aide.

NH





Bibliothèque municipale

La commune dispose d'une bibliothèque municipale en relation avec la médiathèque départementale.

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour tous n'hésitez pas à venir découvrir nos livres !

Vous pouvez venir emprunter des romans, BD, documentaires, le samedi et le mercredi matin de 10 h à 12 h.

Les enfants de l'école maternelle viennent passer une matinée par mois à la bibliothèque. Cela leur permet de découvrir nos livres jeunesse que nous renouvelons régulièrement. Ils peuvent en ramener un de leur choix à l'école et le garder jusqu'à la prochaine visite.

L'équipe de la Bibliothèque

Veillée contée



Mardi 2 juillet en soirée, dans le cadre d'une manifestation organisée par la bibliothèque, Frédérique et Yves ont ouvert leur jardin afin d'accueillir l'équipe de la Michpolienne pour une veillée contée.

Ce duo, composé de Paul Maisonneuve, conteur que nous connaissons déjà, et de Michel Respin, chanteur et guitariste, a ravi les auditeurs très enthousiastes. Tout au long de la veillée les deux compères ont enchanté le public par leurs contes, leurs chants, la poésie et l'humour.

A l'entracte, tout le monde a pu déguster quelques gourmandises préparées par l'équipe de bénévoles de la bibliothèque.

Bien que la soirée ait été plutôt frisquette (les petites couvertures polaires ont été bien appréciées), chacun est reparti avec le sourire et nous avons souvent entendu "C'était super, il faudra recommencer !"

" Nous en prenons bonne note... "

Fred et Yves Couchellou

LES ESPACES-VERTS/ENVIRONNEMENT



Plante invasive sur l'étang de la Guette

Depuis environ un an, une plante invasive, le Myriophylle du Brésil, a colonisé l'étang de la Guette. Cette plante très prisée des aquariophiles mais interdite à la vente, forme un véritable tapis sur l'eau qui finit par empêcher toute vie aquatique équilibrée et nuit fortement à la flore locale aquatique.



L'éradication sera très difficile, la prise en compte du problème ayant été un peu tardive. Plusieurs années seront sûrement nécessaires pour en venir à bout. En effet cette plante se reproduit par fragmentation et bouturage des tiges compliquant le nettoyage d'une surface aussi importante que l'étang de la Guette.

Si vous possédez un aquarium ou un bassin extérieur contenant encore du Myriophylle du Brésil ne jetez surtout pas les résidus de la plante dans la nature ou dans les égouts. Le moindre morceau de la plante peut repartir. Le moyen le plus efficace de se débarrasser de cette plante est de la faire sécher et de la brûler.

YC



Réhabilitation du four " Denoual"

Début 2023, un bon défrichage par les services techniques d'une zone se trouvant derrière l'église remet à jour un vieux four à pain construit dans les années 1930 (le four "Denoual"). Celui-ci est en mauvais état : toiture effondrée, briques décelées au niveau de la voute du four et de la sole... En effet suite à un incendie, il a été abandonné pendant plusieurs années et la nature avait repris ses droits. Il menaçait, comme beaucoup de petit patrimoine, de finir dans l'oubli.

Fin 2023 à fin 2024, une dizaine de bénévoles, sous la houlette de l'Association

Donature et Patrimoine, s'est attelée à la réhabilitation de ce four avec une petite aide financière de la Mairie. Environ une centaine d'heures de travail fut nécessaire à l'équipe afin de lui redonner vie. Aujourd'hui il est fonctionnel et l'ensemble des participants à ce projet espère pouvoir faire une première chauffe au printemps 2025.

Voilà une belle initiative menée à terme par une équipe de bénévoles motivés sans qui rien n'aurait pu être possible.

" Chapeau bas " pour votre investissement et votre cœur à l'ouvrage.

YC





Création de la réserve communale de sécurité civile

Lors du conseil municipal de septembre, la réserve communale de sécurité civile RCSC SAINT-NICOLAS a été mise en place et son règlement intérieur a été accepté.

En cas d'événement majeur, les personnes relais, référentes de la Réserve, seront chargées de donner l'alerte et d'informer les habitants de leur zone du risque encouru.

Suite à la réunion du 23 mars une dizaine de participants ont confirmé leur implication. Il y a quatre secteurs dans la commune, avec trois ou quatre personnes chargées d'assurer les relais de quartier.

Contactez les élus membres du groupe de travail PCS pour obtenir des informations, découvrir les référents de votre quartier et éventuellement faire partie de ces volontaires.

Le mot d'ordre de cette réserve : "*vigilance et solidarité*"

Les membres du groupe de travail PCS

Sécurité routière

Avec la fin des travaux d'aménagement du carrefour route de Ruffiac/Les Patis, la municipalité a décidé la mise en place d'une limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du bourg de Saint-Nicolas du tertre. Passer à 30km/h permet une distance de freinage réduite (30km/h : 13,5 mètres - 50 km/h : 27,5 mètres) et un angle de vision plus large (30km/h : 120° - 50km/h : 90°).



Cette limitation entraîne la règle de priorité à droite sur l'ensemble du bourg (plus de céder le passage, ni stop). Des aménagements pourront être faits ultérieurement au vu des comportements routiers. Des panneaux de rappel de priorité seront disposés aux intersections concernées par ces changements.

Afin d'éviter une décélération trop importante en arrivant sur le bourg (80km/h à 30km/h), une zone intermédiaire à 50km/h sera mise en place.

Il est demandé à l'ensemble des usagers de bien vouloir respecter ces règles du code de la route et de rester courtois sur nos routes.

Dans le même axe de sécurisation, le radar pédagogique a été installé au niveau du "village" La Ruaudaie afin d'étudier les vitesses pratiquées sur cet axe routier.

YC

Gestion des animaux errants

En réponse à de nombreuses plaintes à la mairie, nous tenons à rappeler quelques règles essentielles concernant la gestion des animaux errants, en particulier des chiens, dans notre commune :

1 **Les chiens doivent être tenus en laisse** lors des promenades dans le bourg et les villages.

Cela garantit la sécurité de tous, que ce soit les autres habitants, les enfants ou les animaux.

2 **Les propriétaires de chiens sont responsables** du comportement de leur animal.

Ils doivent pouvoir les contrôler en toute circonstance.

3 Il est strictement **interdit de laisser les chiens divaguer** dans les rues ou sortir librement des propriétés. Il est vrai que ces comportements peuvent provoquer des frayeurs et des incidents regrettables : morsures, aboiements d'autres chiens ou des déjections devant ou à l'intérieur de propriétés privées et/ou dans le domaine public.

Le respect de ces règles aide à maintenir une cohabitation harmonieuse et sécurisée pour tous les habitants de Saint-Nicolas-du-Tertre.

Si vous croisez sur le territoire communal des animaux en divagation (chien, chat...) vous pouvez les signaler en mairie ou auprès de vos élus.

Pour rappel, la commune a contractualisé avec le groupe SACPA, dont le centre animalier est basé à PLOEREN, pour la capture d'animaux divaguant sur la voie publique. **Seul un élu ou un agent de la collectivité (services administratifs et techniques) est habilité à déclencher une intervention.**

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

Merci pour votre attention et votre vigilance.

MLG





Un nouveau Site Internet

Voilà plus de 2 ans que nous parlons du site internet communal devenu complètement obsolète. En septembre 2024, sous l'impulsion de la Commission Communication, le conseil municipal a délibéré pour souscrire l'offre de Campagnol.

Pour 220 euros par an, la commune dispose désormais d'un service complet comprenant une plateforme internet pour créer et gérer le site, mais aussi l'hébergement, la maintenance, les mises en conformité, le nom de domaine, et une assistance téléphonique. Le site internet a entièrement été réalisé par les élus.

Partez à la découverte du nouveau Site Internet de la commune !

Plus moderne et plus pratique... Le site Internet de la commune a été totalement repensé et reconstruit. Afin que chacun s'y retrouve le plus rapidement possible, l'accès à l'information y est simplifié et optimisé. Nous avons fait le choix d'une présentation plus dynamique et épurée, avec des rubriques clairement identifiables, facilitant ainsi la navigation, avec des liens vers les services concernés.

La page d'accueil

Elle dispose d'accès rapides (bulletin municipaux, urbanisme, contact) qui renvoient, en un clic, directement vers la thématique choisie. Présent également, l'icône PanneauPocket qui ouvre un lien vers l'application. Vous y retrouverez une brève présentation de la commune et de ses atouts, les coordonnées, et horaires de la Mairie ainsi qu'une zone dédiée à l'actualité municipale qui fera l'objet d'une mise à jour régulière.



Un site internet en construction

Vous remarquerez que certaines pages sont « en construction ». En effet, afin de ne pas retarder son déploiement, nous avons priorisé certaines informations, les membres de la Commission Communication se sont challengés afin de vous proposer régulièrement de nouveaux contenus.

Nous souhaitons que ce nouveau site internet communal devienne un outil utile et pratique au quotidien et nous sommes, bien sûr, à l'écoute de vos suggestions.

AH

LE PERSONNEL COMMUNAL



Arrivée d'un nouvel agent technique.

Depuis le mois de novembre 2024, notre commune a vu l'arrivée, au sein des services techniques, de Monsieur Marcel Ferrier.

Présent sur notre commune depuis 6 ans, Monsieur Marcel Ferrier, a été recruté dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée (CCD) de 16 heures par semaine. Il sera présent essentiellement le jeudi et le vendredi. Cet ancien artisan plombier/chauffagiste, avec une expérience et des compétences avérées dans de nombreux domaines, devrait permettre d'optimiser le fonctionnement des services techniques.

C'est avec un grand plaisir que nous lui souhaitons la bienvenue au sein de nos services.



Recensement de la population

Mme Marie-Pierre SAILLET est l'agent en charge du recensement.
Merci de lui réserver un bon accueil.

LES INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

COMPOSTEURS : A VOS AGENDAS

Un tiers des déchets contenus dans notre poubelle sont des biodéchets ! Aussi, pour aider la population à composter, De l'Oust à Brocéliande Communauté s'est engagée depuis de nombreuses années dans l'incitation au compostage des biodéchets à travers la distribution gratuite de composteurs. A vos agendas pour réserver un composteur.

Chaque foyer peut disposer gratuitement d'un composteur (80 cm² pour une hauteur de 1m). Pour retirer son composteur, il est obligatoire de s'inscrire au préalable sur l'un des créneaux proposés en se connectant sur le site internet d'OBC (www.oust-broceliande.bzh, rubrique «environnement» puis «déchets» et «les biodéchets»). Il sera également demandé de remplir et signer la convention de mise à disposition du composteur. Lors du rendez-vous pour récupérer le composteur, des consignes de bons usages et le guide d'utilisation seront remis aux usagers.

CONTACT SERVICE DECHETS OBC : dechets@oust-broceliande.bzh - 02 97 75 01 02

Distribution gratuite de composteur sur inscription

Au centre technique intercommunal d'OBC de Saint-Marcel (6 ZA la Paviotaie à Saint Marcel, en direction du marché aux affaires)

- Mardi 7 janvier 2025 | Créneaux proposés à 17h, 17h30, 18h et 18h30
- Mardi 11 février 2025 | Créneaux proposés à 17h, 17h30, 18h et 18h30
- Jeudi 6 mars 2025 | Créneaux proposés à 17h, 17h30, 18h et 18h30
- Mardi 25 mars 2025 | Créneaux proposés à 17h, 17h30, 18h et 18h30
- Jeudi 10 avril 2025 | Créneaux proposés à 17h, 17h30, 18h et 18h30
- Mercredi 23 avril 2025 | Créneaux proposés à 17h, 17h30, 18h et 18h30
- Jeudi 15 mai 2025 | Créneaux proposés à 17h, 17h30, 18h et 18h30

MORBIHAN VERT

La marque d'attractivité d'OBC

Mardi 5 novembre 2024, De l'Oust à Brocéliande communauté (OBC) a dévoilé sa marque d'attractivité, Morbihan Vert, à l'ensemble des forces vives du territoire rassemblées autour d'une table ronde sur le thème « Vivre, travailler et innover dans le Morbihan Vert ». Issue de deux années de travail avec les élus, les services de la collectivité et les acteurs du territoire, cette marque d'attractivité a pour objectif initial de pallier un manque de notoriété du territoire malgré son dynamisme et ses nombreux atouts.

« Morbihan Vert » : des valeurs partagées

Maintenir, ancrer et attirer des populations, nécessite d'œuvrer à la mise en place de politiques sociales, économiques, touristiques, culturelles et écologiques. Ainsi, en collaboration avec les acteurs locaux, un travail de promotion du « Morbihan Vert » va être mis en œuvre pour accompagner son développement harmonieux et équilibré.



EXTENSION DU SIEGE D'OBC



De l'Oust à Brocéliande communauté a engagé des travaux d'extension de son siège à Malestroit en novembre 2023. Après plus de treize mois de travaux, le bâtiment sera livré en cette fin d'année 2024. Les travaux, auto-financés sur les fonds propres de la communauté de communes, vont notamment permettre d'accueillir des partenaires de la collectivité.

Le siège actuel de la communauté de communes a été construit en 2012 pour accueillir les collaborateurs de l'ancienne Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux. Suite à la fusion des trois communautés de Guer, La Gacilly et Malestroit en 2017, les élus ont décidé de fixer le siège de la nouvelle intercommunalité dans les murs de l'ex CCVOL et d'y regrouper l'ensemble de ses collaborateurs. Après sept années, avec la prise de nombreuses compétences impliquant des recrutements, les élus ont décidé d'engager des travaux d'extension du siège communautaire.



Ces travaux sont l'occasion de réorganiser l'accueil et les services actuels de la communauté de communes. Mais avant tout, ils vont permettre d'accueillir des partenaires d'OBC dans l'extension. Ils verseront un loyer dont le montant couvrira les coûts de construction avec un amortissement sur quinze ans.

Ainsi, des bureaux ont été prévus pour accueillir le pôle santé qui comprend :

- Le Dispositif d'Appui à la Concertation (DAC) qui gère l'espace autonomie sur tout l'est Morbihan (CC de Ploërmel, Questembert, Arc Sud, communes de Ferel, Camoël et Penestin et OBC).
- Le Contrat Local de Santé (CLS) dont l'objectif est de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, de réduire la mortalité évitable et d'améliorer les parcours de santé sur le Pays de Ploërmel.
- Le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) qui travaille sur des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des enfants et des adultes à l'échelle du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne.
- La Communauté Professionnelle de Territoriale de Santé (CPTS) qui regroupe les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser, à leur initiative, autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

Un second espace va accueillir les collaborateurs du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne. En effet, suite à la politique d'économies financières mise en œuvre, le siège du Pays a déménagé de Ploërmel à Malestroit en décembre 2023.

Une salle de réunion d'une capacité de 60 places avec un système de vote électronique et de vidéo projection permettra d'accueillir les séances du conseil communautaire. Elle sera également mise à disposition des personnes extérieures à OBC (entreprises, associations, communes...) moyennant une location.

LE SAVIEZ-VOUS ?

De l'Oust à Brocéliande communauté dispose de sa propre application pour smartphone : OBC Mobile

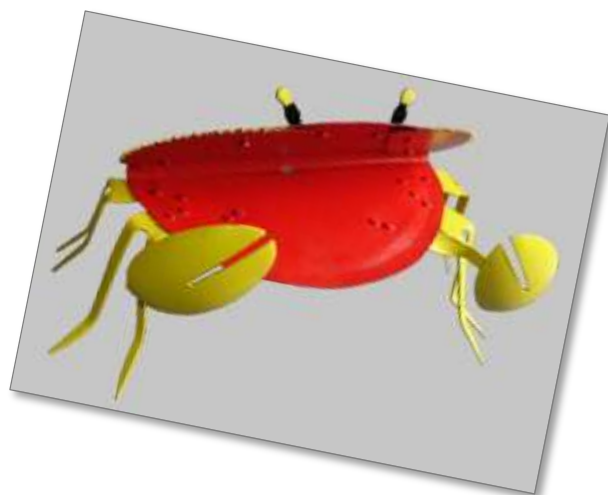


EXPOSITION « OBJETS DÉTOURNÉS » PAR JACKY CHAGNOT

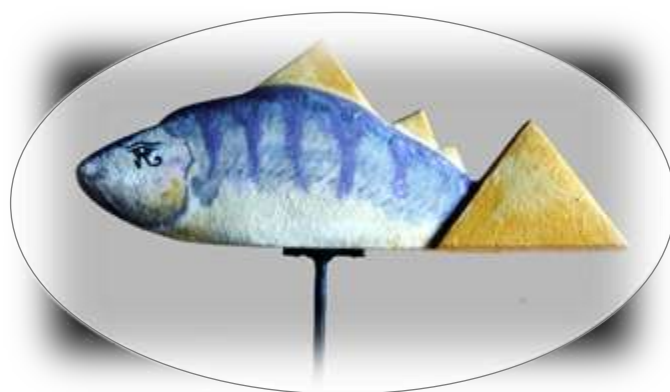
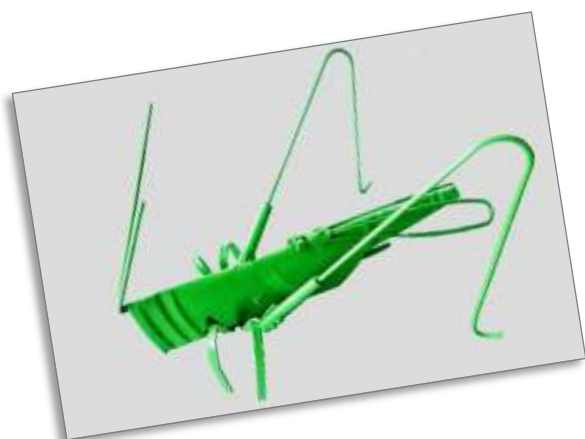
On ne présente plus Jacky qui s'est fait un nom dans l'art religieux qu'il pratique depuis 1962, et pour lequel il fut primé à de nombreuses reprises. Attiré par l'art moderne, dès l'ouverture à Paris du Centre Beaubourg en 1977, il devient un assidu des expositions temporaires et de la bibliothèque, endroit familier, pour y étudier cet art moderne. Jacky découvre des affinités avec le photographe, sculpteur et peintre Man Ray, acteur du Dadaïsme puis du Surréalisme qu'il exerce déjà sans le savoir. Il totalise plus de 150 œuvres contemporaines, pour la plupart jamais proposées au public. L'effervescence créatrice ne l'a toujours pas quitté !



SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE
29 juillet -4 août 2024



« Marier l'idée à l'objet pour obtenir l'idée-objet »



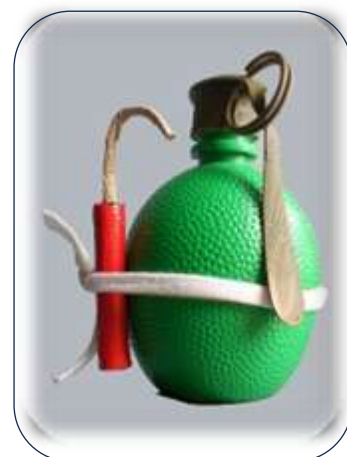
LA PERCHE DU NIL



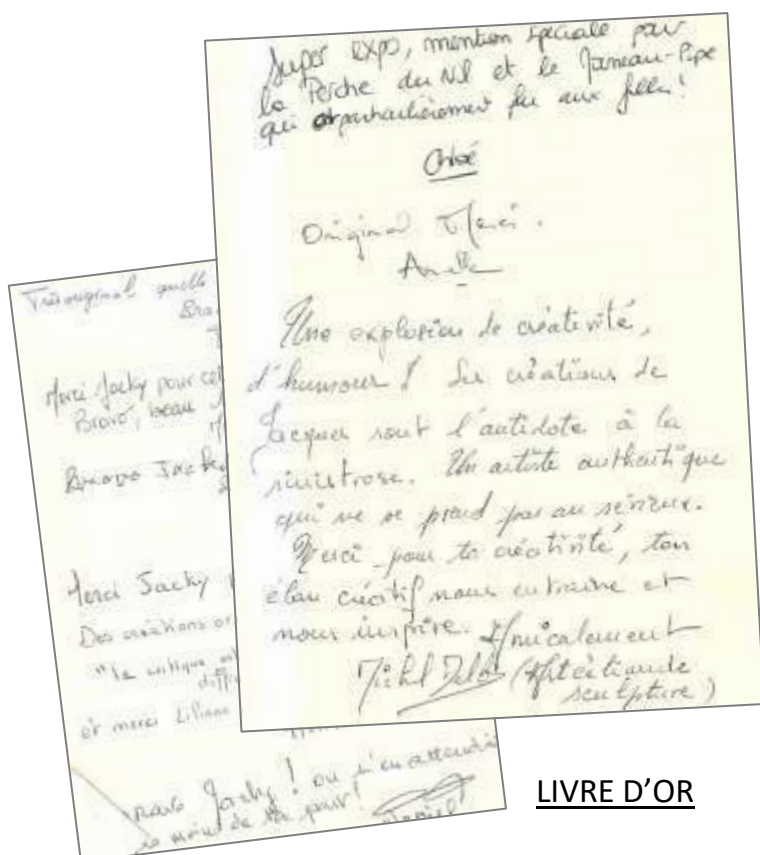
VOYAGE AUTOUR DE LA TERRE



POISSON GONFLABLE



GRENADE ÉCOLOGIQUE



LIVRE D'OR

De nombreuses expositions, régionales et nationales, m'ont apporté joie et satisfaction. Depuis 2019, je n'ai plus présenté mes réalisations, sans pour autant m'arrêter de produire.

Aussi, j'ai voulu consacrer ma dernière présentation à ma commune, au village qui m'a vu naître, et dans lequel je serai pour toujours.

Merci à tous celles et eux qui m'ont rencontré pour ma dernière exposition, elles et ils me laissent un souvenir ineffaçable.

Jacky

LA VIE DES ASSOCIATIONS

À l'Assaut du Tertre

2025 nous voilà... C'est avec une pointe d'excitation, un soupçon de hâte et une grande satisfaction que nous nous dirigeons vers cette nouvelle année !

En 2024, A l'assaut du Tertre est une association qui s'est vue renaitre, elle a gagné des prix, s'est offert un toit et une place toute neuve dans le coeur des Nicolasiens !



Le projet de rouvrir le « Bar du Bas », anciennement « Le Saint Nicolas », a démarré en Janvier 2024, les travaux ont été réalisés durant le printemps et l'été. Entre temps, nous avons participé aux trophées de la vie locale, où nous avons gagné le premier prix de notre caisse locale puis le troisième prix dans notre catégorie au niveau départemental. Ces primes nous ont permis d'acheter le matériel et les fournitures pour rénover le bâtiment.

Souvenez-vous, en janvier 2024 a eu lieu notre premier événement Nicolasiens : le Karaoke en live. En ce début d'année, nous comptons sur votre participation à l'édition 2025 pour venir nombreux-ses vous amuser et chanter vos titres favoris ! La formule reste la même et nous espérons qu'elle devienne un rendez-vous annuel !

Ensuite une soirée « théâtre d'improvisation » a eu lieu à la salle communale. Puis notre journée/soirée d'ouverture a eu lieu le 21 Septembre, avec la participation des producteurs du marché, on a profité des concerts en plein air, des galettes-saucisses et de votre bonne humeur...

Nous avons organisé une soirée « jeux » en Octobre, une soirée « Blind Test » en Novembre et une soirée « concert piano-bar » en Décembre. L'objectif était clair : ouvrir une fois par mois avec un événement à vous proposer. Mais à la suite de discussions, l'idée d'ouvrir ce lieu de rencontre de manière régulière est arrivée très vite, c'est ainsi que nous avons ouvert tous les samedi matin en collaboration avec le marché local !

Nous remercions tous les bénévoles qui ont permis de voir éclore ce projet un peu fou ainsi que tous les adhérents qui participent aux événements et aux ouvertures hebdomadaires, sans qui, cette aventure n'aurait pas de sens... Nous remercions la municipalité et les propriétaires des murs que nous avons investis, sans qui, ce projet n'aurait pas abouti !

**À noter dans vos agendas : le 18 janvier karaoké à la salle communale de Saint Nicolas du Tertre 🎤
et le 1er Février concert au Bar du Bas. 🎹**

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux @alassaut_du_tertre (ou venir nous voir le samedi matin !) pour connaître nos prochains événements.

Nous vous souhaitons une excellente année 2025, beaucoup de convivialité et de partages dans notre belle commune.

Les bénévoles du Bar du Bas, à l'Assaut du Tertre.



← Blind Test Loufoque :
Le 30 novembre



Soirée du 14 décembre →
La Pianoteuse à Roulette 🎹



Arts & Loisirs

Nous sommes repartis pour une nouvelle année avec nos trois sections : Art floral, Gym et Vélo. Venir dans un club sportif, une association c'est d'abord pour se faire plaisir, oublier un moment le travail, les soucis quotidiens, rencontrer les autres et vivre un moment pour soi. Aujourd'hui je m'adresse aux nouveaux arrivants et à ceux qui n'ont pas encore essayé. Venez nous voir dans nos sections, nous serons très heureux de vous accueillir et de présenter nos activités.

L'Art Floral

Envie de découvrir les fleurs autrement. Une nouvelle saison a commencé le jeudi 28 novembre 2024 à la salle municipale de St Nicolas. Nous réalisons des bouquets et des compositions florales en fonction des saisons et des thèmes (automne, Noël...). Les séances sont accessibles aux débutants.

N'hésitez pas à vous renseigner au :

02 97 93 77 83 Corinne Bayon

ou au 06 86 18 66 22 Michèle Briziou



La Gym

Vous désirez entretenir votre corps mais pas seul, venez nous rejoindre avec un tapis de sol et une paire de baskets et hop c'est parti.

Cours à la salle polyvalente : Mardi matin de 9h30 à 10h30 Gym bien être

Mercredi soir de 19h30 à 20h30 Gym cardio

Pour plus de renseignements contacter le : 02 97 93 73 10 Josiane Hercouët

ou 06 32 29 71 38 Karine notre éducateur sportif.

Karine propose également le : Mercredi soir du Pilate de 18h30 à 19h30

Le Vélo

Vous aimez faire du vélo, venez nous rejoindre. Sorties tous les dimanches matin, circuits de 50 à 90 kms suivant la saison, départ du local du comité des fêtes à 8h30 l'été, 9h00 l'hiver. Les circuits sont définis en début d'année et sont consultables sur « Open runner ». Mot clé : 2022 St Nicolas N° + chiffres 1 à 72. Renseignements au : 02 97 93 75 71 Bernard Texier ou 02 97 93 73 10 Jean Hercouët

Merci à tous les adhérents d'être toujours fidèles.

Bonne Année à tous

La présidente

L'Éternel Printemps

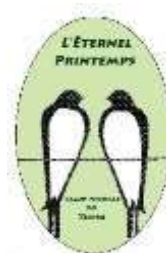
Le Président et toute son équipe de l'Éternel Printemps vous adressent ses vœux de Bonheur et de réussite pour l'année 2025.

Lors de notre dernière sortie, nous avons visité le Haras d'Hennebont, puis la Vallée du Blavet.

Pour 2025, nous envisageons une sortie avec Ruffiac, direction l'Orne à la Michaudière.

De plus amples informations vous seront communiquées.

Le Président, Jean-Yves Épaillard





Forlane

La chorale Forlane, sous la direction de Florence LE DAIM-SERAZIN, a anticipé sa reprise cette année puisqu'elle était invitée à animer le retour de la vierge à l'enfant dans l'église de Saint-Abraham, après restauration, dans le cadre des journées du patrimoine. Depuis les répétitions ont repris et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons vu les rangs des divers pupitres s'étoffer de plusieurs recrues. Bienvenue à ces nouveaux chanteurs qui nous rejoignent. La chorale compte, pour cette rentrée, 42 choristes bien motivés.

Notre répertoire s'étoffe d'année en année « Les prénoms en chanson » et « Le tour de France en chanson » rencontrent un vif succès lors de nos prestations.

Nous animons aussi des marchés de Noël dont celui de Ruffiac depuis quelques années. Nos déplacements dans les chapelles et églises en période de Noël permettent ainsi de découvrir ou redécouvrir notre patrimoine culturel et des chants festifs de tous pays.



En élargissant nos prestations à des chants marins et Bretons nous sommes prêts à animer vos fêtes en tous genres.

N'hésitez pas à nous contacter. (Florence LEDAIM SERAZIN : 06 09 39 27 27)

Le Bureau



Ecoles du RPI St Nicolas du Tertre/Tréal

Cette année, des travaux ont été réalisés dans la classe des CP, CE1 et CE2. L'isolation et le placo du pignon Est de l'école de Tréal ont été refait à neuf. L'occasion de repeindre en totalité la classe lors des vacances de février. Après la réalisation d'un solin en extérieur pour éviter les infiltrations d'eau de pluie, des travaux de démolitions ont pu commencer en Janvier.

Un Grand merci à tous les bénévoles qui ont participé durant plusieurs journées, à rendre la classe plus agréable pour les élèves et leur enseignante. Plus particulièrement à Sandrine Trégouet, maman d'élève et plaquiste chez CICS à Saint Nicolas du Tertre, ainsi que Jean François Trémoureux, retraité peintre, pour leur aide et pour avoir mis leurs compétences au service de l'école.



Un planning à l'année est envisagé afin que toutes les personnes qui souhaitent donner de leur temps pour l'école puissent le faire selon leurs disponibilités et leurs compétences. Il sera bientôt affiché dans les cahiers de liaison des enfants, en mairie de Saint Nicolas du Tertre et Tréal.

La remise à niveau de la gouttière du préau de Saint Nicolas du Tertre a également été réalisée, par deux parents d'élèves, avec la mise en place d'un socle béton sous le poteau.

"Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix" Sherry Anderson

Les membres des bureaux de l'OGEC



Octobre rose 2024

La 3ème édition de « tous en rose à Saint Nicolas du tertre » a rencontré un beau succès avec plus de 200 participants et la somme de 2 320 € reversée à la Ligue départementale contre le cancer du Morbihan.

Cette année encore le club des tricoteuses a largement contribué à cette belle recette, un grand merci à elles. Les marcheuses, marcheurs et les cavalières ont apprécié les circuits préparés par nos dynamiques bénévoles. Tout le monde a également aimé les différentes préparations culinaires proposées par l'association Polen. Les enfants quant à eux ont eu la surprise de se voir offrir un petit cadeau au retour de leur balade. Une autre surprise attendait les marcheurs puisque, pendant leur absence, une douzaine de véhicules anciens s'est installée à proximité des halles, l'occasion pour certains d'échanger sur la mécanique ou de se remémorer leurs jeunes années.



De nombreuses animations sont organisées un peu partout pendant ce rendez-vous « octobre rose », des balades, des courses, des spectacles, etc. mais il ne faut pas perdre de vue le message véhiculé, la prévention pour lutter contre le cancer du sein. Trop de femmes ignorent les invitations au dépistage. Il faut savoir que les cancers de la prostate, du sein, du côlon-rectum et du poumon sont les cancers les plus fréquents en France. La majorité d'entre eux peuvent être détectés de plus en plus tôt et faire l'objet de traitements donnant aux patients de meilleures chances de guérir, avec moins de séquelles. Pensez à vous, faites le dépistage !

L'équipe organisatrice remercie tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour organiser cette manifestation et vous donne rendez-vous en octobre 2025 !

Frédérique Couchellou

Grimpe Tréal'Aise

Créée en mars 2024, la première Assemblée Générale de Grimpe Tréal'Aise s'est tenue mardi 24 septembre. Le bureau est reconduit pour la saison 2024-2025 : Sylvain Paugam (Président), Lucie Delille (Secrétaire) et Bernard Texier (Trésorier).

Depuis quelques mois maintenant, le mur d'escalade du gymnase reprend vie. Le soutien de la commune de Tréal et d'OBC ont permis de relancer une activité de grimpe régulière. Ainsi, le club compte actuellement une vingtaine d'adhérents. L'objectif principal est de prendre plaisir et de rendre tous nos grimpeurs-se-s autonomes pour des sorties extérieures aux beaux jours.



Nous envisageons aussi des sorties dans d'autres salles, l'achat de matériel et de poursuivre l'aménagement des voies sur le mur de Tréal.

Nous pouvons accueillir les adultes débutants pour les former aux techniques de base afin de grimper en toute sécurité. Les mineurs peuvent aussi participer en étant accompagné d'un adulte responsable.

Les séances ont lieu tous les mardis (18h30-20h30), mercredis (14h-16) et vendredis (18h30-20h30). Envie d'essayer ? N'hésitez pas à nous contacter !

Contact : escaladetreal@gmail.com - page Facebook « Grimpe Tréal'Aise - 06 71 68 45 45

Le Bureau





UNC- AFN-Soldats de France- OPEX- Sympathisants UNC

“ La première des vertus est le dévouement à la patrie ”

(Napoléon Bonaparte)



Assemblée générale du 21 janvier 2024

Renouvellement du bureau.

Le vice-président Richard Jouault se retire, un vote à main levée désigne son remplaçant, Yves Couchellou.

Michel Tastard trésorier et le secrétaire Jacky Chagnot sont maintenus ainsi que les porte- drapeaux en poste.

Carl Castalan deviendra maître de cérémonie quand Anita Hemery ne sera pas en mesure d'exercer cette fonction.

Décès : Hommage à Joseph Sérazin, qui nous a quitté le 30 avril 2024 à l'âge de 96 ans. Joseph Sérazin était ancien conseiller municipal et porte-drapeau UNC de Saint Nicolas du Tertre.



Remise de médailles 2024.

Le 11 novembre 2024, la médaille de la Défense nationale, agrafe « Essais Nucléaires », a été remise à André Diard par Yves Couchellou.

À son tour, le président Jean Ricaud a été gratifié de la médaille du Djebel et de la médaille UNC, vermeil, remise à la salle polyvalente de la commune, par le maire Mickaël Le Goué.

Année 2025

À noter : Notre prochaine assemblée générale se tiendra le dimanche 26 janvier 2025 à 14h30, salle polyvalente de la mairie et Réunion départementale UNC-ONACVG à Taupont le 19 avril 2025.

2025 sera une année mettant en valeur le civisme de notre jeunesse, en effet, des volontaires sont envisagés pour devenir les porte-drapeaux de la commune. Merci à ces jeunes pour leur patriotisme, Je pense également aux jeunes désignés pour porter le coussin, la gerbe et celles et ceux qui répondent à l'Appel aux Morts.

Remerciements pour leur fidélité, et aux personnes présentes à nos cérémonies officielles.

À toutes et à tous

Heureuse année 2025, pleine de promesses et d'espoir.

Le bureau

Société de Pêche

La Création de l'association officielle avec l'autorisation fédérale de gestion piscicole communale date de fin 2008, elle est autonome financièrement de la fédération départementale, l'équilibre est respecté depuis 15 années.

Des cartes sont nécessaires pour l'accès (annuelles / mensuelles et journalières), liées à la possession de la carte fédérale en cours.

L'équilibre des espèces piscicoles est notre but principal avec l'apport des manques selon les années. Le groupe de bénévoles participe aux manifestations locales, et en partie avec l'aide de la municipalité gère l'entretien. Nous recherchons des volontaires pour les années à venir afin de garder notre plan d'eau en gestion locale.



Une journée découverte sera organisée en 2025, en fonction des ouvertures d'espèces et de la disponibilité de chacun.

Le bureau



Société de Chasse

Pour la société de chasse de Saint Nicolas : il y a une douzaine de sociétaires, l'activité principale c'est la régulation des espèces sur notre territoire, avec des nuisibles de plus en plus présents (ragondins, sangliers, etc...). Les comptages réguliers, avec l'aide de la fédération, nous permettent de faire le point régulier du biotope.

Les sociétaires sont tous impliqués dans la vie locale depuis des années. L'activité chasse représente une douzaine de dimanche par an et quelques journées supplémentaires (fériés et 2 samedis de battues intégrées au calendrier annuel)

Président : Bernard Riallin - bernard.riallin@orange.fr - 06.63.83.36.86

Secrétaire : Thierry Theaudin - lydia.debray-theaudin@orange.fr - 06.61.83.01.55

Trésorier : Bruno Beaudoux - 06.07.71.87.18

Le Bureau

USSNAT (Union Sportive Saint Nicolas Avec Tréal)



Bonjour à toutes et à tous,

Cette saison l'USSNAT compte **deux équipes séniors** avec plus de 45 licenciés.

Suite à la montée de l'équipe A la saison passée, cette dernière évolue en District 2, l'équipe réserve joue quant à elle en District 3. Les entrainements sont à nouveau assurés les mardis et vendredis par l'entraîneur, Louis Urbain. À mi-parcours les résultats sont bons, les deux équipes se classent en milieu de tableau de leurs championnats respectifs. Une bonne ambiance règne au sein du club. L'objectif pour l'équipe A est de se maintenir en District 2.

Au niveau des équipes jeunes, le club ne cesse de se développer : Les quatre sections (U6-U7 / U8-U9 / U10-U11 / U12-U13) sont actives avec un total de 45 jeunes.

Les entrainements se déroulent les mercredi après-midi, les matchs et les plateaux les samedi après-midi, un grand merci aux bénévoles qui accompagnent nos jeunes. Cette saison, les jeunes évoluant en U10-U11 et U12-U13 s'entraînent sous la houlette d'un éducateur diplômé que le club a recruté via une association spécialisée. Les matchs ont lieu à Saint-Nicolas-du-Tertre et les plateaux à Tréal, tout se passe très bien. Les enfants sont ravis de ces après-midis placés sous le signe du plaisir de jouer.



Le club a accueilli deux réunions de préparation du secteur Nord Est Morbihan à Tréal les vendredis 6 septembre et 3 janvier.

L'USSNAT a également organisé deux manifestations au cours de cette fin d'année 2024 :

- Le samedi 12 octobre, le concours de palets aux halles de la Guette avec plus de 130 joueurs et joueuses.
 - Le samedi 16 novembre, le traditionnel moules-frites à la salle des fêtes de Saint-Nicolas-Du-Tertre avec plus de 200 repas servis.
- Merci aux nombreux et nombreuses bénévoles qui font de ces évènements des réussites !

Au nom du club, nous vous souhaitons une très belle année 2025 ainsi que beaucoup de joie et de bonheur.

Le bureau



Donature et Patrimoine

Au cours de l'année 2024 Donature et Patrimoine a avancé à petits pas...

L'AG a eu lieu en février.

Avec la participation d'une dizaine de bénévoles nicolasiens très motivés, la rénovation du four Denoual (qui est un four communal) a été achevée fin novembre.

Merci à Yves Couchellou d'avoir été le lien entre la municipalité et Donature. On peut imaginer un temps fort inaugural au printemps...



Four avant rénovation



Le nouveau visage du four !

Reste à travailler sur le carré religieux toujours en relation avec la municipalité. Autre travail important est le recensement de tout le petit patrimoine de la commune et la mise en ligne des données en collaboration avec le Pays de Ploërmel.

Nous faisons avec les forces et le temps dont nous disposons..... Merci à tous les citoyens bénévoles qui offrent leurs compétences et leur temps pour la rénovation du petit patrimoine et l'entretien des chemins de randonnées.

Nous souhaitons à tous une bonne année 2025

Chantal Danion

Contact et renseignements au 02 97 93 70 92 ou par mail à chantal.danion@gmail.com

Les Classes 4



Le samedi 9 novembre, le repas des Classes 4 a réuni 39 personnes le midi et autant le soir. Les convives âgés de 0 à 80 ans étaient ravis de partager cette journée de retrouvailles dans la détente et la bonne humeur. Les doyens se sont vu offrir un colis gourmand. AH



Vous êtes de la Classe 5 ?
Vous souhaitez organiser un rassemblement des Classes pour 2025 ?
La location de la salle est offerte par la municipalité.
Renseignement en Mairie...



Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de St Nicolas organise principalement la Fête des Battages. Fête qui met en valeur les savoirs faire d'antan et les traditions agricoles. Près de 300 bénévoles y participent, toutes générations confondues.

Chaque association de notre commune est représentée et les bénéfices sont redistribués à chacune.

L'année 2024 a été marquée par la présence de nombreux artisans et un feu d'artifice particulièrement apprécié.

Celle de cette année aura lieu sur 2 jours (les 23 et 24 août 2025), dates à noter dans vos agendas.



Le Bureau



Les pages de ce bulletin sont le reflet du dynamisme associatif de la commune.

La Commission Communication adresse ses remerciements à tous les présidents d'associations et à l'ensemble des membres bénévoles. Que ce soit dans le domaine sportif, festif ou culturel, cet engagement associatif est précieux, il permet de proposer à tous des activités variées.

La vie associative, c'est également la promesse de liens sociaux solides entre les Nicolasiens.

Encore merci et bravo

AH



QUELQUES DATES A RETENIR (liste non exhaustive)

Samedi 18 janvier	Karaoké avec l'Assaut du Tertre, à la Salle polyvalente
Samedi 25 janvier, 10h – 15h30	Vœux OBC, Malestroit
Dimanche 26 janvier, 14h30	AG Association UNC
Mardi 28 janvier, 20h	Conseil Municipal
Samedi 1 ^{er} février	Soirée Concert au Bar du Bas
Mardi 25 février, 20h	Conseil Municipal, vote du Compte Administratif
Vendredi 7 mars, 17h	Inauguration du four Denoual et du carrefour
Mardi 8 avril, 20h	Conseil Municipal, vote du Budget Prévisionnel
Samedi 12 avril	Inauguration des Vestiaires Multisport
Vendredi 13 au Dimanche 15 juin	Animation sur les Céréales avec la Bibliothèque
Samedi 23 et 24 août	Fête des Battages
Dimanche 12 octobre	Octobre Rose
Dimanche 7 décembre	Repas de Aînés



Association des Donneurs de Sang
Bénévoles de Malestroit et de sa région
Collecte de sang pour l'année 2025

Malestroit

Mardi 4 mars
Mardi 6 et mercredi 7 mai
Jeudi 14 août
Mardi 21 octobre
Lundi 29 et mardi 30 décembre



dondesang.efs.sante.fr

LE BLOC-NOTES



MAIRIE

Tél : 02.97.93.71.57

mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30

- Samedi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire et des Adjointes sur rendez-vous

AGENCE POSTALE

Tél : 09 66 97 93 78

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 10h à 12h

Du mardi au vendredi de 10h à 12h30

Fermé le samedi



DECHETTERIE



HIVER du 1 novembre au 31 mars

Horaires d'ouverture	RUFFIAC		CARENTOIR	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi	-	-	-	-
Mardi	9h-12h	-	9h-12h	-
Mercredi	9h-12h	14h-17h	-	14h-17h
Jeudi	-	-	-	14h-17h
Vendredi	-	-	9h-12h	14h-17h
Samedi	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h

ETE du 1er avril au 31 octobre

Horaires d'ouverture	RUFFIAC		CARENTOIR	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi	-	-	-	-
Mardi	9h-12h	-	9h-12h	-
Mercredi	9h-12h	14h-18h	-	14h-18h
Jeudi	-	-	-	14h-18h
Vendredi	-	-	9h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h

CONTACTS PRATIQUES

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Pharmacie de garde : 3237

Presbytère – Carentoir : 02.99.08.84.34

Assistante sociale (CMS) : 02.97.75.18.88

Espace Autonomie : 02 30 06 05 60

Service Enfance-jeunesse OBC : 02 97 15 07 97

ADMR : 02 97 93 79 66

Cabinet Infirmier : Ruffiac : 02 97 70 67 67

Carentoir : Chêne Heleuc 02 99 91 71 88

Place de l'Étoile 02 99 08 94 03

Député Paul Molac : 02.97.70.61.72, pmolac@assemblee-nationale.fr

LES TARIFS COMMUNAUX



GARDERIE PERISCOLAIRE

0.50 € le ¼ d'heure



TARIFS DE LOCATION

Pour vos Évènements

Caution Dégâts 500 € - Caution Ménage 100€ - Assurance Responsabilité Civile

Salle Polyvalente	Associations et entreprises communales	Associations et entreprises extérieures
Réunion Grande Salle	Gratuit (selon disponibilité)	129 €
Option chambre froide		90 €
1 jour Salle + Cuisine	365 € (1 location gratuite/an)	479 €
	Particuliers de la commune	Particuliers de l'extérieur
Vin d'honneur Grande Salle (sans buffet)	80 €	131 €
1 jour Salle + Cuisine	365 €	479 €
1 jour Salle + Chambre froide	268 €	382 €
2 jours Salle + Cuisine	482 €	594 €
2 jours Salle + Chambre froide	381 €	493 €

Halles de la Guette	Particuliers de la commune	Particuliers de l'extérieur
1 jour	182 €	274 €
2 jours	319 €	410 €

Vestiaires Multisport	Association de la commune	Association de l'extérieur
1 jour	150 €	250 €
2 jours	300 €	400 €

En dehors des périodes d'utilisation de l'USSNAT

TARIF CIMETIERE

Concession de 2m²

Concession 15 ans : 70 €

Concession 30 ans : 100 €

Concession 50 ans : 150 €



Cavurne 0.36m²

Acquisition : 350 €

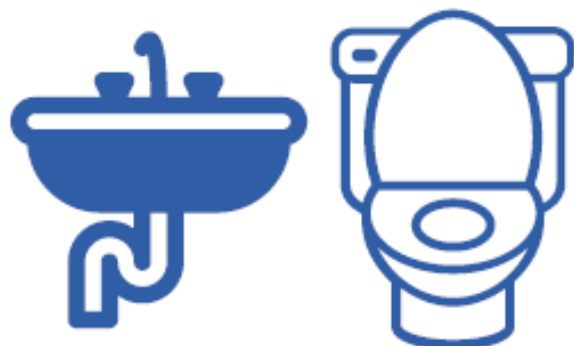
Cavurne 15 ans : 70 €

Cavurne 30 ans : 100 €

Cavurne 50 ans : 150 €

LES BONNES PRATIQUES

pour respecter votre assainissement et l'environnement !



**NE JETEZ PAS VOS
DÉCHETS DANS LES
TOILETTES ET LES ÉVIERS**



Toutes les matières solides (serviettes, tampons, couches, lingettes, coton-tiges, préservatifs, rouleaux de papier toilette...) sont à exclure des égouts. Même sous forme liquide, certains produits n'ont pas à être jetés dans les toilettes : liquides et vapeurs corrosifs, acides, huiles de vidange, matières inflammables, colle, peinture, médicaments... Ils mettent en péril le fonctionnement de la station d'épuration mais aussi représentent un risque pour les agents du service.

EN RÉSUMÉ, SONT AUTORISÉS :



✓ à limiter : *En limitant leur utilisation au strict minimum, on gagne sur trois tableaux : préservation des conduites, économie pécuniaire et préservation de l'environnement.*



Photos Yves Couchellou

